



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

dans le cadre du dépôt d'un projet de règlement de taxation 467-24-01 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 6 204 \$ au fonds de roulement de la Municipalité pour les résidents du chemin Graham

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale - greffière de la municipalité de Val-des-Lacs :

QUE lors de la séance du conseil du 21 octobre prochain, un dépôt de projet de règlement aura lieu afin de décréter des dépenses en immobilisations et un emprunt de 6 204 \$ au fonds de roulement de la Municipalité pour les résidents du chemin Graham.

Une assemblée publique de consultation aura lieu à l'hôtel de ville situé au 349 chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs tout de suite après la séance du conseil du **21 octobre 2024 vers 19h00**. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera présenté. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront le faire. Si toutefois quelqu'un ne peut être présent à la séance publique, il y aura possibilité de poser leur question via courriel à : dg@val-des-lacs.ca

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 349 chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sauf les congés fériés, ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.val-des-lacs.ca

L'objet du règlement 467-24-01 vise :

À permettre la taxation aux résidents du chemin Graham en vue d'aménager un parc à bacs pour les matières résiduelles.

Donné à Val-des-Lacs, ce 7 octobre 2024

Caroline Champoux
Directrice générale – Greffière